

Chiffre d'affaires et investissement des entreprises fortement impactés par la crise sanitaire

En 2020 et en rupture avec la période précédente, l'activité économique est fortement impactée par la crise sanitaire. Après une tendance haussière constatée depuis 2017, le chiffre d'affaires déclaré des entreprises assujetties à la TVA en Corse est en net retrait (- 10,3 %) comme au niveau national (- 8,5 %). Une baisse des recettes régionales de TVA est en conséquence constatée (- 6,9 %) et ce sur l'ensemble des secteurs d'activité observés. L'investissement de ces entreprises baisse de façon plus marquée en région (- 6,6 %) qu'au plan national (- 2,7 %) alors qu'il était en hausse en 2019 tant en Corse qu'au plan national.

L'exploitation des données financières collectées par la DRFIP 2A auprès des entreprises assujetties à la TVA indique une activité économique régionale 2020 fortement impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Des chiffres d'affaires déclarés en régression

En 2020, la situation sanitaire exceptionnelle impacte significativement l'activité économique. Les déclarations de chiffres d'affaires (CA), tous secteurs confondus, sont en retrait de mars à décembre 2020 tant au plan régional que national, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, et en particulier sur la période du premier confinement ► **figure 1**.

Le cumul annuel régional des CA déclarés par les entreprises assujetties à la TVA, tous régimes de TVA confondus régresse de 10,3 % par rapport à 2019. Cette évolution rompt avec la tendance régionale à la hausse qui perdure depuis 2017 (+ 8,6 % en 2017, + 5,9 % en 2018 et + 4,8 % en 2019) ► **figure 2**.

Au niveau départemental, la régression des chiffres d'affaires est plus marquée en Corse-du-Sud (- 12,0 %) qu'en Haute-Corse (- 8,6 %). Les données nationales affichent également un repli de 8,5 %, faisant suite à trois années consécutives de hausse (+ 5,1 % en 2017, + 4,8 % en 2018, + 6,1 % en 2019).

Au 31 décembre 2020, en données régionales cumulées, huit secteurs représentent plus de 88 % du volume total du chiffre d'affaires déclaré par les entreprises. Il s'agit des secteurs : commerce et réparations automobile (40,8 %), construction (16,2 %), transport et entreposage (7,3 %), hébergement et restauration (7,0 %), industrie manufacturière (6,0 %), activités de

services administratifs et de soutien (4,2 %), activités spécialisées, scientifiques et techniques (4,2 %) et activités immobilières (3,9 %) ► **figure 3**.

En cumul régional, le chiffre d'affaires de chacun de ces secteurs régresse même si les évolutions demeurent très contrastées. Les secteurs hébergement et restauration (- 24 %), transport et entreposage (- 19 %) et les activités de services administratifs et de soutien (- 18 %) sont les plus fortement impactés. L'activité ralentit aussi de 7,2 % dans le secteur du commerce et réparations automobiles, proche de la tendance nationale (- 7,7 %). Avec un repli régional de 6,5 %, le secteur de la construction affiche une tendance nettement moins accentuée qu'au plan national (- 20,7 %).

Des recettes de TVA en net retrait

En données cumulées régionales, les recettes de TVA sont en net retrait par rapport à 2019 (- 6,9 %) ► **figure 4**. Cette baisse intervient après une croissance tout au long de la décennie passée. La réduction de recettes présente des ordres de grandeur similaires par département avec - 7,2 % pour la Haute-Corse et - 6,6 % pour la Corse-du-sud.

Des investissements en repli significatif

La TVA déductible sur immobilisations déclarée en 2020, qui permet de mesurer le niveau d'investissement, régresse de 6,6 % par rapport à 2019 ► **figure 5**. La tendance haussière observée depuis 2014 s'interrompt. Or, l'investissement est un déterminant de la croissance à long terme (dépense engagée en vue d'obtenir des flux de revenus futurs). Au niveau national le niveau d'investissement diminue moins fortement (- 4,5 %), après trois années de hausses consécutives.

Une réduction notable des saisines CCSF

En 2020, 40 plans de règlement ont été attribués par les commissions des Chefs de Services Financiers (CCSF) de la région Corse. En rupture avec la stabilité constatée depuis 2017, la baisse significative des dossiers de saisine (- 44 %) se répercute sur celle des plans accordés (- 48 %) par rapport à 2019. Ces plans ont permis de préserver près de 422 emplois (contre 485 en 2019).

L'effet des mesures d'accompagnement mises en œuvre par les pouvoirs publics (dispositifs d'activités partielles, prêts garantis par l'État, fonds national de soutien, remises et reports d'échéances fiscales et sociales, prise en charge des charges fixes) et l'arrêt d'activité des secteurs concernés par les mesures de fermetures administratives, peuvent pour partie expliquer la faible mobilisation des plans de règlement.

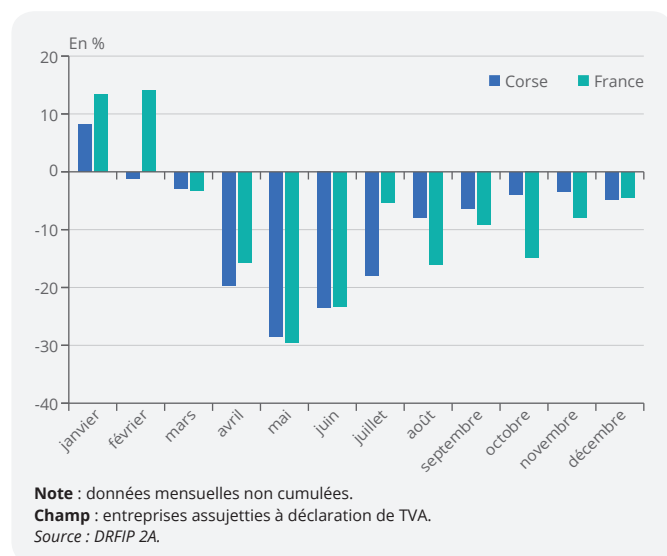
Une chute historique de la taxe sur les transports

Au 31 décembre 2020, le niveau de recettes de la taxe sur les transports atteint, en cumul, 21,3 M €, soit une chute de 40 % par rapport à 2019. Or 2019 marquait déjà un point d'arrêt de la croissance observée entre 2015 à 2018. ●

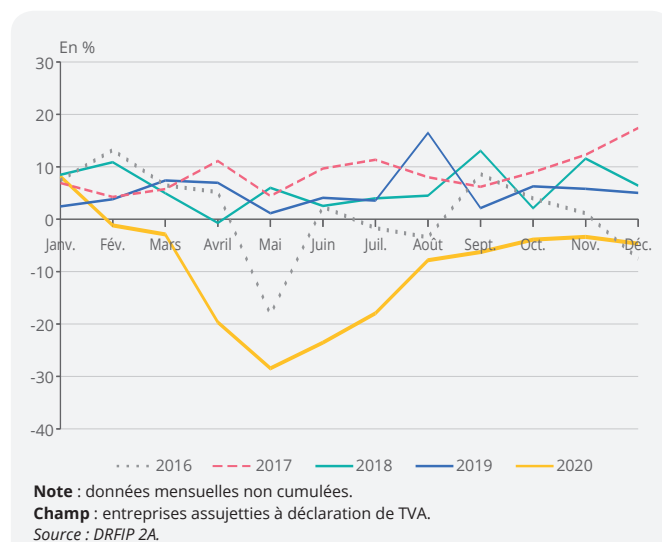
Auteur :

Marie Géronimi (DGFIP-Corse)

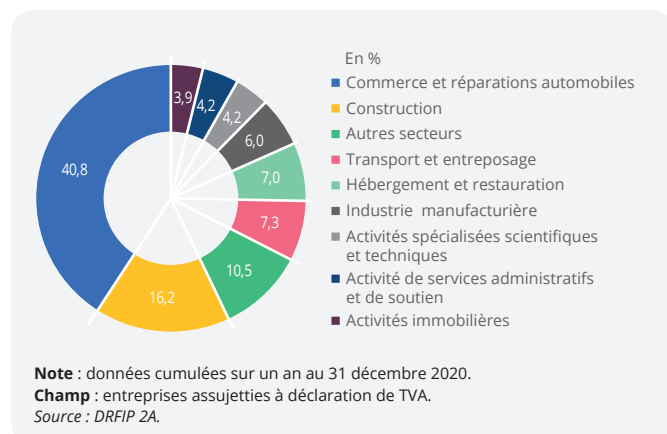
► 1. Comparaison régionale et nationale des évolutions mensuelles des chiffres d'affaires en 2020.



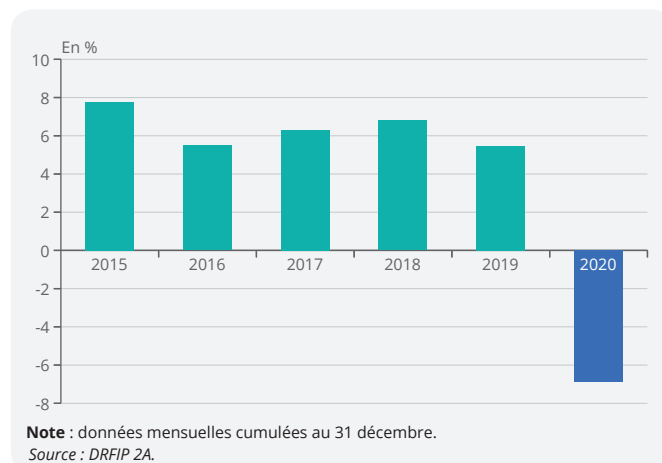
► 2. Évolution mensuelle des chiffres d'affaires déclarés en Corse



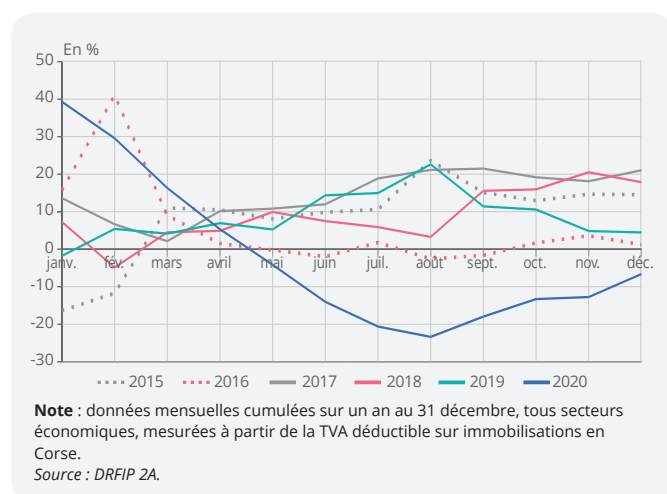
► 3. Répartition sectorielle des chiffres d'affaires déclarés en Corse en 2020



► 4. Recettes annuelles de TVA en Corse



► 5. Évolution de l'investissement des entreprises en situation mensuelle cumulée



► Pour en savoir plus :

- Portail statistique national de la DGFiP